



CNBA

Chambre
Nationale
de la
Batellerie
Artisanale

Communiqué de presse
03.05.2011

Grève des éclusiers : la CNBA demande la reprise du travail !

Suite au projet du gouvernement de transfert des quelques 4 400 agents de l'Etat des Services Navigation à Voies Navigables de France, c'est une grève d'ampleur nationale qui se met en place. Eclusiers et syndicats haussent le ton et souhaitent se faire entendre en appelant à une grève d'envergure pour « empêcher toute navigation ».

Dans ce contexte difficile, la CNBA a adressé dès hier une lettre à Mme Nathalie Kosciusko-Morizet ; Ministre de l'Ecologie, du Développement durable, des Transports et du Logement ; dans laquelle le Président de la CNBA ; Mr Dourlent ; fait part de ses inquiétudes et de sa volonté de soutenir les bateliers lésés.

En ce second jour de grève, la CNBA souhaite la reprise du travail des Services Navigation au plus vite afin de limiter l'impact de celle-ci sur l'activité des artisans bateliers français.

En outre, si cette grève devait se prolonger, la CNBA souhaite la mise en place d'indemnités compensatrices, sur un modèle comparable à celles mise en place durant les grèves des éclusiers de 2008.

Pour mémoire, le dispositif retenu en 2008 était le suivant :

- Versement d'une aide financière exceptionnelle aux bateliers arrêtés plus de deux jours sur la base du taux suivant :
 - port en lourd inférieur ou égal à 600 tonnes : 200 euros/jour;
 - port en lourd compris entre 601 tonnes et 900 tonnes : 250 euros/jour;
 - port en lourd supérieur à 900 tonnes : 300 euros/jour.
- Remise des péages marchandises VNF facturés durant la durée de la grève.

La CNBA souhaite donc une prise en compte des désagréments subis par les bateliers et une reprise du travail au plus tôt afin de ne pas paralyser le secteur de la batellerie française.

Chambre Nationale de la Batellerie Artisanale

- Téléphone : 01.43.15.96.96
- Email : cnba.paris@wanadoo.fr

www.cnba-transportfluvial.fr